

## PLF 2013 – Action extérieure de l'Etat

Joëlle Garriaud-Maylam, 29 novembre 2012

« Français qui vivez à l'étranger, vous êtes des Français à part entière, fondés à revendiquer une présence de la puissance publique à vos côtés. » C'est ainsi que se concluait un message de François Hollande aux expatriés, en mai 2012, dans lequel il annonçait des « changements » tous azimuts en leur faveur. Force est pourtant de constater que le projet de budget pour 2013 est loin de bouleverser le programme 151. La quasi-totalité des lignes budgétaires reste inchangée.

L'une des rares et principales modifications concerne le budget de l'aide à la scolarité des élèves français à l'étranger :

Comme je l'avais souligné il y a déjà 2 mois, le gouvernement revient sur une promesse de campagne. Au lieu de transférer la totalité du budget de la PEC aux bourses scolaires, il n'en réalloue qu'à peine plus de la moitié. Cela conduit à une diminution de 12% du budget de l'aide à la scolarité, qui ne retrouvera son niveau de 2012 qu'à l'horizon 2015.

Cette faible progression de l'enveloppe budgétaire au moment où le gouvernement annonce vouloir attribuer des bourses à beaucoup plus de familles a principalement deux conséquences :

- Des milliers de **familles actuellement boursières** vont voir leur bourse considérablement réduite. Selon les projections du ministère, rien qu'en Espagne, Allemagne, Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, plus de 1500 familles vont voir leur quotité diminuer d'au moins 20 points.
- Parmi les **nouvelles familles éligibles aux bourses** (et notamment celles qui, à l'époque de la PEC, ne payaient rien), beaucoup ne bénéficieront que d'une aide très partielle, avec un « reste à charge » extrêmement élevé, qui risque de les contraindre à désinscrire leurs enfants du réseau AEFÉ. Les classes moyennes, professions libérales et contrats locaux seront les plus touchés.

Cette menace de déscolarisation est d'autant plus évidente que, dans un même temps, **les frais de scolarité ne cessent d'augmenter**. La subvention de l'Etat à l'AEFE n'augmentera que de 5,5 millions d'euros en 2013, alors même que l'augmentation des cotisations patronales coûtera 13 millions d'euros supplémentaires à l'agence. Mécaniquement, la charge pesant sur les parents d'élèves ne peut donc que s'accroître.

Cela pose des questions structurelles sur l'avenir du réseau AEFÉ et, plus largement, sur l'engagement de l'Etat en faveur de la scolarisation des jeunes Français à l'étranger. Cela fait plusieurs années que je demande un meilleur appui aux **formes alternatives** que représentent les filières bilingues dans les établissements étrangers et les programmes FLAM, mais je ne trouve pas dans ce projet de budget de renforcement significatif à ces initiatives.

En matière de protection sociale, Je note que nos collègues socialistes se sont convertis au plafonnement à 498 000 € de la contribution de l'Etat au financement de la 3<sup>e</sup> catégorie de la CFE, alors que dans leur programme de campagne ils annonçaient le rétablissement de cette aide à son niveau antérieur.

Pour ma part, je regrette que toute la réflexion sur la protection sociale des Français de l'étranger se **focalise sur cette 3<sup>e</sup> catégorie**, qui ne concerne aujourd'hui que 3 560 adhérents, alors qu'il avait été initialement prévu qu'elle bénéficie à 25 000 personnes. Des dizaines de milliers de Français de l'étranger ne peuvent s'affilier à la CFE, même celles qui auraient droit à la 3<sup>e</sup> catégorie, car le « reste à charge » demeure trop élevé. Le programme de campagne des socialistes promettait notamment de permettre « *aux couples dont les revenus mensuels ne dépassent pas la moitié du plafond de la sécurité sociale de ne verser qu'une seule cotisation à la CFE.* », de « *réformer la CFE* », de « *renforcer l'action sociale consulaire* » ou encore d'« *augmenter le nombre de centre médico-sociaux* ». J'aimerais savoir où nous en sommes.

Pour de nombreux Français de l'étranger, souscrire à une assurance locale ou privée reste la seule solution. Mais il y a un vrai travail de coordination à faire pour éviter des ruptures de droits. C'est en particulier le cas pour les retraites : les Français qui ont travaillé dans plusieurs pays rencontrent fréquemment des difficultés pour faire valoir l'ensemble de leurs périodes de cotisations. De même en matière de chômage, une meilleure coordination avec les Etats étrangers (et notamment européens) pourrait permettre à nos compatriotes de bénéficier d'une indemnisation en cas de retour en France après leur perte d'emploi à l'étranger. Comme pour la scolarité, dans un contexte de budget contraint, il est indispensable que l'Etat favorise des dispositifs peu coûteux pour les pouvoirs publics, mais qui, moyennant une **meilleure coordination avec les autorités étrangères**, sécuriseraient le parcours des expatriés.

Autre ambition de campagne, « donner un nouveau souffle au réseau consulaire ». Traduction dans le PLF 2013 : une diminution de 6,6% des dépenses de fonctionnement allouées aux **consuls honoraires**, alors que ceux-ci, bénévoles, croulent déjà sous une multitude de charges, alourdies par la fermeture de consulats. Autre budget en baisse : celui des **tournées consulaires**, alors même que la montée en charge du dispositif Itinera induira des frais de transport supplémentaires.

Enfin, je m'inquiète du financement de la réforme de la représentation institutionnelle des Français de l'étranger. On nous annonce une réforme à coût constant. Outre le fait que le budget 2013 prévoit une baisse des **frais de fonctionnement** de près de 10%, ce principe d'une réforme à coût constant nécessite quelques éclaircissements. La création envisagée de **plusieurs centaines de conseillers consulaires**, qui auront évidemment besoin d'un budget pour remplir leur mission, sera-t-elle entièrement financée par un partage de l'enveloppe actuellement attribuée aux élus de l'Assemblée des Français de l'étranger ? Si cela était le cas, cela entamerait grandement leur capacité à exercer leur mandat, notamment en termes de déplacements au sein de circonscriptions parfois très étendues. Je doute que les exigences de proximité et d'efficacité des élus locaux soient améliorées par un tel système.

Doutant de la sincérité et de la pertinence de ce projet de budget, je ne voterai pas les crédits de cette mission.